



# Election des représentant·es du personnel au Comité Social d'Administration (CSA) de l'INRAE : **Votez CGT !**

**Cet automne, vous êtes appelé·es à voter simultanément pour 3 CSA (CSA de l'INRAE, CSA du ministère de la recherche, et CSA spécial de votre centre) et pour la Commission Administrative Paritaire (CAPN ou CCP) dont vous relevez.**

**En CSA, en CAP ou en CCP, la CGT défendra le service public national de recherche, la solidarité et la coopération alors que l'individualisation des droits et des rémunérations, le « chacun pour soi » détruisent nos collectifs. Titulaires comme précaires ont besoin de garanties collectives, et nous nous battons pour celles-ci !**

La loi de transformation de la fonction publique (loi Dussopt) a bouleversé et réduit la représentation des personnels. Plus de Comité Technique... mais un CSA (Comité Social d'Administration) censé reprendre la plupart de ses attributions (statuts, salaires, carrières, organisation du travail et du fonctionnement des services) mais aussi celles relevant du CCHSCT (Comité Central d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail) lui aussi supprimé au profit d'une « formation spécialisée » (F3SCT) du CSA. Des CSA spéciaux de site sont aussi instaurés à l'INRAE (et seulement à l'INRAE !) : la CGT veillera à ce que cela n'aboutisse pas à une différenciation des droits selon les sites.

Nos rémunérations ont décroché par rapport à l'inflation et sont de plus en plus individualisées à coup de primes allouées à la « tête du client », nos carrières sont étriquées et le plus souvent bloquées, et un « management » déshumanisé renforce toujours plus le sentiment d'une perte de sens de nos métiers. **Ces élections nous donnent une nouvelle occasion d'exprimer notre volonté de rompre avec tout cela.**

Les profits de quelques-un·es s'envolent, mais le gouvernement a annoncé la couleur des mesures rétrogrades nous concernant : encore plus de réduction des dépenses publiques, « économies » exigées de chacun·e en matière d'énergie, recul de l'âge de départ pour la retraite, ou encore amplification de la loi de programmation de la recherche (LPR), génératrice de précarité. Comment y faire face ? **L'action collective menée récemment par la CGT, avec de nombreuses unités, contre l'individualisation totale de la prime CIA voulue par la Direction, et qui a abouti à obtenir un socle de 200€ pour tous les ITA, indique la voie pour les faire reculer.**

**Ces élections sont l'occasion d'envoyer un message clair à la direction générale comme au gouvernement. Signifions-leur, ensemble, qu'il est impératif de :**

- ▶ **Recruter en masse dans toutes les catégories dans chaque unité et service et en finir avec la précarité** en titularisant tou·tes les non-titulaires sur fonctions pérennes (environ 3.000 précaires en 2021)
- ▶ **Mettre fin à l'individualisation des rémunérations en s'opposant à la généralisation des primes liées aux fonctions ou à un prétendu « mérite individuel »,** apprécié par la seule hiérarchie. Dans l'immédiat, il faut fixer un montant égal aux composantes individuelles des primes actuelles (CIA du RIFSEEP des ITA, C3 du RIPEC Chercheurs)
- ▶ **Augmenter les salaires de tous, sur la base d'une revalorisation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice** pour aller ensuite à 20% (valeur de la perte de pouvoir d'achat depuis 2000)
- ▶ **Mettre un terme à l'organisation de la recherche en mode « projet » et rétablir un financement pérenne conséquent des unités** (sur une base annuelle de 14000€ par agent·e), seul à même de permettre le développement d'une recherche indépendante et sans à-coups sur le long terme
- ▶ **Stopper le « management » déshumanisé et faire respecter nos droits à des conditions de travail décentes, sûres et sereines.** Vous pouvez compter sur vos représentant·es CGT ayant œuvré en CCHSCT durant les dernières années (fusion INRA-IRSTEA, crise Covid, décès liés au Prion, télétravail). Ils exigeront que l'INRAE respecte pleinement vos droits plutôt que de préférer de beaux discours sur la « Responsabilité Sociétale de l'Entreprise » ou la « Qualité de Vie au Travail ».
- ▶ **Faire que les avancements et mobilités ne soient pas à la discrétion de la seule hiérarchie** et défendre la prise en compte de l'ancienneté
- ▶ **Concilier le droit au télétravail et la cohésion des collectifs en défendant les droits des agents exclu·es du télétravail** du fait de la nature de leurs fonctions, et rester également vigilants sur les conditions d'exercice de ceux qui font du télétravail
- ▶ **Abandonner le projet de réforme des retraites** et rétablir le droit de départ à 60 ans, sans prolongation de la durée de cotisation et avec maintien du calcul sur les 6 derniers mois

**Votez pour des élu·es CGT  
combatif·ves et vigilant·es qui porteront toutes ces exigences concernant vos  
conditions de travail au Comité Social d'Administration !**

*Venant toutes et tous de sites différents, représentatif·ves de toutes les catégories*



**Liste des candidat·es CGT-INRAE  
à l'élection des représentant·es du personnel  
au Comité Social d'Administration de l'INRAE**

- 11 femmes et 9 hommes –

- |   |  |
|---|--|
| <b>1. Monsieur Michel Bertrand</b><br>IRHC<br>UMR Agronomie Ile-de-France-Versailles-Saclay | <b>11. Madame Virginie Galeote</b><br>CRHC<br>SPO Occitanie-Montpellier            |
| <b>2. Madame Juliette Salvaing</b><br>CRCN<br>LPCV Lyon-Grenoble-Auvergne-Rhône-Alpes       | <b>12. Monsieur Matthias Zytnicki</b><br>CRCN<br>MIAT Occitanie-Toulouse           |
| <b>3. Madame Lucina Abinne-Molza</b><br>TREX<br>ASSET Antilles-Guyane                       | <b>13. Monsieur Philippe Delacote</b><br>DR2<br>BETA Grand Est-Nancy               |
| <b>4. Monsieur Christophe Gauthier</b><br>TRSU<br>PRC Val de Loire                          | <b>14. Madame Patricia Braconnier</b><br>TREX<br>ISPA Nouvelle-Aquitaine-Bordeaux  |
| <b>5. Madame Myriam Chanet</b><br>IR1<br>UR TSCF Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes              | <b>15. Monsieur Laurent Rousseau</b><br>AI<br>DRH Centre-siège                     |
| <b>6. Monsieur Gilles Boutet</b><br>IEHC<br>IGEPP Bretagne-Normandie                        | <b>16. Madame Frédérique Didelot</b><br>IECN<br>HORTI Pays de la Loire             |
| <b>7. Monsieur Dominique Simonneau</b><br>TRSU<br>SDAR Nouvelle-Aquitaine-Poitiers          | <b>17. Madame Gisèle Riqueau</b><br>TRNO<br>SQPOV Provence-Alpes-Côte d'Azur       |
| <b>8. Madame Vérane Sarnette</b><br>TRNO<br>ECODEVELOPPEMENT Provence-Alpes-Côte d'Azur     | <b>18. Madame Line Boulonne</b><br>IEHC<br>INFOSOL Val de Loire                    |
| <b>9. Madame Djamilia Onesime</b><br>IR1<br>MICALIS Ile-de-France-Jouy-en-Josas-Antony      | <b>19. Madame Chafiga Yjjou</b><br>TRNO<br>SDAR Ile-de-France-Versailles-Saclay    |
| <b>10. Monsieur Philippe Knapen</b><br>ATP2<br>BAGAP Bretagne-Normandie                     | <b>20. Monsieur Grégoire Aubert</b><br>IR2<br>Agroécologie Bourgogne-Franche-Comté |

**Prolongez votre vote en apportant aussi vos suffrages aux listes CGT  
pour tous les autres scrutins : CSA du ministère, CSAS, CAP ou CCP**